



Mairie  
6 rue de la mairie - 35380  
02.99.06.86.91

[mairie-saint-peran@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-peran@wanadoo.fr)

Envoyé en préfecture le 06/01/2023  
Reçu en préfecture le 06/01/2023  
Affiché le  
ID : 035-213503055-20230106-221221\_07\_D-DE

<b>Date</b> 21/12/2022	<b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b>
---------------------------	---

<b>Nb conseillers En exercice Présents Votants</b>	<b>7 6 6</b>	L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle Goven, maire.
--	----------------------	---

<b>Présents</b>	Isabelle GOVEN, Maire Eric THOMAS, Estelle GUILMAIN, Antoine BERHAULT
<b>Absents</b>	Gildas MEREL, Christopher LEGIGAN
<b>Secrétaire</b>	Isabelle GOVEN
<b>Convocation</b>	14 décembre 2022

<b>221221_07</b>	<b>Étude du devis des changements de fenêtres de la mairie et autorisation des demandes de subventions</b>
------------------	--

Mme la Maire rappelle à l'équipe qu'il avait été prévu un changement des ouvertures de la mairie par souci d'économie d'énergie en fin de mandat (2025). Cet investissement est inscrit au CRTE. Les opportunités en 2023 semblent être grandes d'obtenir une participation, notamment au titre de la DETR (19012 euros) plus grande qu'initialement prévu puisque les grandes collectivités réduisent leurs investissements du fait du coût de l'énergie. Le département peut également être sollicité au titre du fonds d'urgence 35 (soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale) (9506 euros). Les fonds de concours communautaires peuvent également être débloqués au titre de l'économie d'énergie et de l'accessibilité (9500 euros). Il est donc proposé d'anticiper cet investissement.

Un devis a été demandé à l'entreprise Jamin de Saint-Thurial afin de connaître le montant nécessaire. Il est également rappelé que la commune dispose de capacités d'endettement préservés en cas de refus sur les subventions demandées.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de ses membres présents (5/5),**

- **Accepte le devis présenté par l'entreprise JAMIN ainsi que le plan de financement des travaux de rénovations des fenêtres de la mairie.**

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Affiché le

ID : 035-213503055-20230106-221221\_07\_D-DE

Collectivité :		Saint Péran		
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : changement des fenêtres de la mairie				
<b>Coût estimatif de l'opération</b>				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>			A détailler le cas échéant	
remplacement fenestres mairie		39 612,73 €		39 612,73 €
remplacement porte d'entrée		7 919,05 €	4 444,59 €	3 474,46 €
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		47 531,78 €	4 444,59 €	43 087,19 €
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>47 531,78 €</b>	<b>4 444,59 €</b>	<b>43 087,19 €</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		19012,71	19 012,71 €	40,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	soutien aux projets locaux	9506,35	9 506,35 €	20,00%
EPCI	fond de concours	9500	9 500,00 €	19,99%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
<b>Sous-total aides publiques</b>			<b>38 019,06 €</b>	<b>79,99%</b>
<b>Taux de financement public</b>				
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			<b>0,00 €</b>	
Part de la collectivité	Fonds propres		9 512,72 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
<b>Participation du maître d'ouvrage</b>			<b>9 512,72 €</b>	<b>20,01%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>47 531,78 €</b>	
<b>Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.</b>				
Fait à :		Signature (nom et qualité) et cachet		
Le :				

Saint-Péran, le 21 décembre 2022

Pour extrait conforme,  
La Maire, Isabelle GOVEN

